

5 février 1902

Mon cher Hayashi

Madame Vouaux savait qu'il existait un testament ; votre frère Masatomo lui avait dit, dès le mois d'octobre, qu'il me l'avait remis.

Aussi, voulait elle que je le lui donne, en faisant valoir que ce serait un souvenir bien précieux pour elle, mais je n'ai pas voulu le lui donner.

Sur ses instances, je lui ai remis récemment une copie sur laquelle je n'ai pas fait figurer

[To 2nd page left]

l'article 4^o, en mentionnant simplement que cet article n'intéressait que moi.

Voilà exactement comment les choses se sont passées.

Je vous envoie ci-inclus une copie intégrale du testament, elle est conforme à l'original, qui reste entre mes mains.

Votre bien dévoué.

Henri Vever